**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 64 (1935)

Heft: 11

Rubrik: Un bon maître

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Un bon maître

La rentrée de l'année scolaire 1880-1881, je la fis au lycée, chez M. Dabas. M. Dabas était charmant. Il se croyait marin parce que durant les vacances qu'il passait à Arcachon, il manœuvrait un petit bateau. C'était un joli homme, d'une trentaine d'années, l'œil bleu, la barbe blonde en deux pointes. Nous fûmes tout de suite d'assez bons amis : maintenant, je travaillais assez bien, mes places étaient parfois très satisfaisantes.

C'est M. Dabas, et je lui en garde un gré infini, qui nous fit notre premier cours, très élémentaire, d'histoire naturelle. J'avais cru jusque-là que les professeurs n'apportaient guère que l'ennui, et jamais l'une de ces simples choses du bon Dieu qui permettent à l'enfant de se retrouver chez soi, c'est-à-dire dans le monde. Quelle ne fut pas ma joie quand, un certain samedi soir que j'attendais l'explication de cette rubrique portée sur notre emploi du temps : sciences naturelles, je vis M. Dabas tirer d'une boîte deux ou trois cailloux, une herbe et une grenouille morte fraîchement! Il nous expliqua les trois règnes. De la grenouille, M. Dabas en arriva bientôt aux insectes. Mon ami de Boucaud, voulant m'être agréable, me rapporta de son jardin un tout petit coléoptère marron. Je m'avisai de ce qu'il n'avait que quatre pattes au lieu de six, qu'ont toujours les coléoptères, nous avait affirmé M. Dabas. J'allai le montrer à celui-ci, pensant avoir découvert quelque monstre auquel on ne manquerait pas de donner mon nom, latinisé. Il me répondit : « Votre imagination, cette folle du logis, vous entraîne trop loin. Cet insecte a six pattes. » FRANCIS JAMMES

(De l'âge divin à l'âge ingrat.)

## SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Nous rappelons à nos chères collègues que notre retraite annuelle aura lieu à Montbarry du **26 au 30 août.** Venez-y nombreuses, vous serez les bienvenues.

On peut s'inscrire dès maintenant, auprès de M<sup>me</sup> la Directrice, Etablissement des Bains, Montbarry.

Prix pour la chambre et la pension, 20 fr.

Le Comité.

# Ligue suisse des femmes catholiques, section de Fribourg.

A l'occasion du Congrès des catholiques suisses qui aura lieu à Fribourg, du 31 août au 2 septembre, la Ligue suisse des femmes catholiques, à laquelle l'Association des institutrices est affiliée, tiendra une assemblée le lundi 2 septembre.

M<sup>lle</sup> Alice Reymond, présidente cantonale, invite chaleureusement les institutrices de la ville et du canton à assister à ces séances particulièrement intéressantes pour des éducatrices.

Il importe donc que la Société des institutrices soit représentée, par un grand nombre de membres, à cette assemblée générale.

Tous les renseignements utiles : lieu de réunion, horaire, programme, seront publiés dans la *Liberté* en temps opportun.

Le Comité.